

responsables de la Devco qui ont préparé ce rapport ont eu tout le temps voulu pour élaborer un programme compréhensif. Je ne dis pas, toutefois, que les six mois dont ils disposaient suffisaient pour élaborer un programme détaillé, mais ils auraient certainement pu faire mieux. A l'époque j'ai dit qu'en lisant certaines pages du rapport j'ai pensé à un professeur d'université qui, tout juste de retour de ses vacances d'été, présente à ses élèves, à la reprise des cours, un programme rédigé en fin de semaine et rempli de généralités convaincantes sur ce qui se passera mais sans une ombre d'idée sérieuse. Le programme ne renferme aucune proposition précise qui éveillera l'intérêt de ceux à qui il s'adresse.

On trouve aux pages 4 et 6 du rapport certains clichés et généralités, notamment que la Société attirera des industries secondaires de fabrication, développera les industries tertiaires et élaborera des programmes spéciaux pour mettre pleinement en valeur l'industrie touristique. Quelles précisions renferme-t-il? Aucune. En fait, j'en ai demandé au comité et l'on m'a parlé d'abord du facteur temps. Cette réponse n'est pas suffisante parce qu'il ne faut pas tellement de temps pour donner des renseignements précis. Six mois c'est sûrement assez pour trouver quelque chose à dire. On m'a répondu aussi que tout le monde doit se faire concurrence au Canada pour attirer des industries et, partant, que la société ne pouvait faire part aux membres du comité d'aucune initiative qu'elle songeait à prendre. Pareille réponse est loin d'être satisfaisante.

Pour que nous puissions examiner attentivement un rapport de cette nature et porter sur lui un jugement réfléchi, la Société aurait dû nous mettre au courant des initiatives envisagées. Il est fort possible en raison de la concurrence, qu'on ne devrait pas les dévoiler par le détail au public en général, mais en pareil cas nous aurions pu tenir une séance à huis clos. Ensuite, nous aurions pu examiner ces initiatives avec soin. A mon avis, nous aurions pu et nous aurions dû le faire.

• (4.10 p.m.)

Je ne veux pas juger irrémédiablement la Devco mais, à mon avis, elle pourrait devenir un autre office d'expansion économique de la région atlantique. Cet office existe depuis 1962 et on entend encore dire qu'il travaille à un programme destiné aux provinces Maritimes. Le programme de la Devco n'en est pas un, c'est vraiment une charade. J'espère que très

[M. Broadbent.]

bientôt on nous présentera un projet plus concret.

D'un point de vue plus pratique, monsieur le président, il faudrait à cette région—la proposition a d'ailleurs été faite au comité—non pas un programme dont les objectifs économiques soient étroitement définis comme celui de la Devco, mais un programme d'une portée beaucoup plus vaste. Il nous faut une espèce de programme FODER, quelque chose qui ne vise pas simplement l'expansion économique mais tous les services sociaux connexes et qui englobe les besoins régionaux dans le domaine du logement et de l'éducation.

Les constatations faites aux États-Unis et dans les pays sous-développés révèlent que pour effectuer un travail sérieux dans ce domaine il ne suffit pas de définir simplement des objectifs économiques. Par exemple, en supposant, comme il semble que ce soit le cas, que les mineurs soient mis à la retraite à 60 ans, quelles dispositions prend-on à leur égard lorsqu'ils dépassent cet âge? Il leur reste encore un certain nombre d'années à vivre, et j'aimerais savoir comment on projette de satisfaire leurs besoins humains et récréatifs. Ces hommes qui ont travaillé toute leur vie dans leur collectivité vont-ils devoir, comme le président de l'Office l'a suggéré très sérieusement, passer leur temps à pêcher? Même si cette région a beaucoup d'attrait et les ressources nécessaires à ce genre d'activité, je ne pense pas qu'aucun d'entre nous prenne au sérieux cette suggestion.

Si un homme qui a occupé toute sa vie un emploi industriel est laissé à lui-même à l'âge de 60 ans, il aura beaucoup de mal à donner un sens au temps qu'il lui reste à vivre. On devrait, me semble-t-il, s'occuper beaucoup plus sérieusement d'assurer à ces hommes, à leurs femmes et leurs familles, des moyens de se divertir.

A ce propos, on devrait aussi assurer l'entière participation des intéressés, en ce qui concerne le processus de planification même, par l'intermédiaire de leurs syndicats ou d'organisations sociales privées. Ces gens devraient prendre part à l'élaboration des projets et des plans qui seront conçus pour eux. Cet élément semble avoir été complètement négligé.

Un exemple de l'insuffisance de la loi actuelle est la situation des employés de chemins de fer. Numériquement parlant, la Devco n'en touche qu'un petit groupe, mais il